



**FFFA**

Service émetteur :  
**DTN**

**PARCOURS FEDERAL  
DE FORMATION  
P.F.F.**



## **LE PARCOURS FEDERAL DE FORMATION**

Ce cahier présente l'ensemble des textes de références concernant les diplômes et certificats délivrés par la FFFA. Il constitue le Parcours Fédéral de « Formation » (PFF).

Ce dispositif, élaboré et proposé par le groupe formation et le DTN en collaboration avec les différentes commissions fédérales, a fait l'objet d'approbations du Comité Directeur Fédéral du 19/04/2014

Les textes ci-après en sont la référence officielle.

Des aménagements réguliers visent à renforcer la cohérence de ce dispositif dynamique pour répondre toujours plus efficacement à l'attente de nos adhérents et aux objectifs fédéraux sur l'amélioration.

Vous trouverez dans ce cahier quatre parties spécifiques :

- L'enseignement professionnel des Football Américain, Flag et Cheerleading
- L'enseignement bénévole des Football, Flag et Cheerleading
- L'encadrement des compétitions (Arbitrage et jugement)
- Les aptitudes techniques fédérales.

La Direction Technique Nationale.



## Table des matières

<b>LE PARCOURS FEDERAL DE FORMATION</b>	<b>2</b>
<b>LES DIPLOMES &amp; CERTIFICATS PROFESSIONNELS</b>	<b>4</b>
Tableau synoptique .....	5
Certificat de qualification professionnel, CQP .....	6
CQP de moniteur de football américain & de flag	6
CQP de technicien sportif de cheerleading	8
Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS) .....	10
Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS).....	12
Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DES JEPS).....	14
<b>LES DIPLOMES FEDERAUX</b>	<b>16</b>
Diagramme général .....	17
Tableau synoptique .....	18
Adaptations et allègements de formation .....	19
La filière fédérale de formation .....	20
Le monitorat fédéral	20
Diplôme de moniteur fédéral de Football Américain	25
Diplôme de moniteur fédéral de flag	25
Diplôme de moniteur fédéral de Cheerleading	26
Diplôme d'instructeur fédéral	27
Spécialisations fédérales	28
Equivalences et dispenses DE JEPS .....	29
Equivalences et dispenses DEs JEPS .....	30
Les Officiels de la FFFA .....	31
Les arbitres en football américain	31
Les arbitres en flag	33
Les juges en cheerleading	34
La progression technique fédérale .....	35
Les certificats d'aptitude en football américain	36
Les certificats d'aptitude en flag	39
Les certificats d'aptitude en cheerleading	41
<b>OU SE POSITIONNER SUR LE NOUVEAU FORMAT CHEER</b>	<b>43</b>



## LES DIPLOMES & CERTIFICATS PROFESSIONNELS

### Cadre législatif et réglementaire

#### Art. L212-1 du code du sport :

Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L. 212-2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification :

1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;

2° Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues au II de l'article L. 335-6 du code de l'éducation.

Peuvent également exercer contre rémunération les fonctions mentionnées au premier alinéa ci-dessus les personnes en cours de formation pour la préparation à un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification conforme aux prescriptions des 1° et 2° ci-dessus, dans les conditions prévues par le règlement de ce diplôme, titre ou certificat.

#### Art. R212-85 du code du sport :

Toute personne désirant exercer l'une des fonctions mentionnées à l'article L. 212-1 et titulaire des diplômes, titres à finalité professionnelle ou certificats de qualification requis doit en faire préalablement la déclaration au préfet du département dans lequel elle compte exercer son activité. Si cette activité est susceptible d'être exercée dans plusieurs départements, la déclaration est effectuée auprès du préfet du département où l'intéressé a sa principale activité.

Cette déclaration est renouvelée tous les cinq ans. Le préfet est informé de tout changement d'un élément quelconque des éléments qui y figurent.

### Textes de références

- Articles L 212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L 212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport.
- Arrêté du 21 mai 2004 portant création de l'unité capitalisable complémentaire "flag et football américain" au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et annexes.  
Les spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport auxquelles est associée l'unité capitalisable complémentaire « flag », sont :
  - la spécialité « activités physiques pour tous », créée par l'arrêté du 24 février 2003 ;
  - la spécialité « loisirs tout public », créée par l'arrêté du 24 février 2003 ;
- Arrêté du 29 juin 2009 portant création de la mention « football américain » du DE JEPS spécialité « perfectionnement sportif »,
- Arrêté du 29 juin 2009 portant création de la mention « football américain » du DES JEPS spécialité « performance sportive »
- Convention collective nationale du sport du 7 juillet 2005 étendue par arrêté du 21 novembre 2006 -Avenant n° 58 du 4 mai 2011 relatif au CQP « Moniteur football américain »
- Convention collective nationale du sport du 7 juillet 2005 étendue par arrêté du 21 novembre 2006 -Avenant n° 59 du 4 mai 2011 relatif au CQP « Technicien de Cheerleading »



## TABLEAU SYNOPTIQUE

DIPLÔME	CQP	BP JEPS	DE JEPS	DES JEPS
		Mention Activité Pour Tous UCC football américain	Spécialité perfectionnement sportif mention football américain	Spécialité performance sportive mention football américain
<b>NIVEAU</b>	Infra IV	IV	III	II
<b>ACTIVITE PRINCIPALE</b>	Animer	Entraîner	Coordonner	Diriger
<b>METIER</b>	Le titulaire de CQP peut réaliser de manière autonome des prestations d'animation et d'initiation	Le titulaire de BP JEPS peut réaliser de manière autonome des prestations d'animation, d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement	Le titulaire du DE JEPS peut être responsable technique d'un secteur sportif (département, ligue), coordonnateur de projet, entraîneur	Le titulaire du DES JEPS peut être responsable technique d'un secteur sportif (secteur, national), chef de projet, entraîneur formateur de formateur.
<b>CONDITIONS D'ACCES</b>	PSC1 A partir de 16 ans et 160 h /360 h d'expérience d'encadrement dans la discipline, 18 ans pour l'évaluation certificative finale	PSC1 18 ans Tests d'exigences préalables et épreuves de sélection	PSC1 18 ans Tests d'exigences préalables et épreuves de sélection	PSC1 18 ans Tests d'exigences préalables et épreuves de sélection
<b>FORMATION</b>	250 h en alternance : Organisme de formation (150h dont 40h en FOAD) et structure d'accueil (100h)	600 h (minimum) en alternance en Organisme de formation, hors temps en structure d'accueil	1535 h (maximum) en alternance : Organisme formation (736 h) structure d'accueil (799 h)	1200 h (maximum) en alternance : Organisme formation (700 h) structure d'accueil (500 h)
<b>OBTENTION</b>	Capitaliser 5 UC (unités capitalisables) Evaluation certificative finale	Capitaliser 10 UC (unités capitalisables) Evaluation certificative par groupe d'UC	Capitaliser 4 UC (unités capitalisables) Evaluation certificative par groupe d'UC	Capitaliser 4 UC (unités capitalisables) Evaluation certificative par groupe d'UC.
<b>CERTIFICATION</b>	Branche professionnelle/ FFFA	Ministère des Sports	Ministère des Sports	Ministère des Sports



## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL, CQP

### CQP de moniteur de football américain & de flag

#### Définition

Le CQP de moniteur de football américain & de flag s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer une fonction salariée d'animation de football américain à titre d'activité accessoire.

Il permet l'encadrement en autonomie des activités de football américain et de flag de découverte et d'initiation jusqu'aux premiers niveaux de compétition se limitant au niveau inférieur aux championnats nationaux pour tout public et correspond à un volume horaire de travail à temps partiel de 360 heures par an soit 10 h maximum par semaine sur la base d'une saison sportive de 36 semaines.

Rémunération : Classée en groupe 3 (Convention Collective Nationale du Sport)

Le certificat est délivré par :

- la voie des unités capitalisables (UC) et les épreuves certificatives programmées lors de la formation;
- la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- par la voie de l'équivalence : pour un candidat déjà titulaire du diplôme d'initiateur fédéral et enseignant dans un club de Football Américain & flag

#### Inscription : les documents à fournir à la FFFA:

- En formation initiale
  - un dossier téléchargeable sur le site fédéral
  - un justificatif de 160 h d'expérience d'encadrement dans la discipline
- par la VAE :
  - un dossier téléchargeable sur le site fédéral
  - un justificatif de 600 h d'expérience professionnelle ou bénévole sur les 5 dernières années dans la discipline
- par équivalence :
  - un dossier téléchargeable sur le site fédéral
  - une photocopie du brevet fédéral
  - l'attestation de mise en situation pédagogique.

La préparation à ce certificat est assurée par la FFFA

#### Les conditions d'accès

L'entrée en formation n'est pas soumise à des exigences scolaires.

L'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par l'organisme de formation. Les candidats doivent satisfaire à des exigences préalables techniques de niveau 1 de pratique sportive.

Prérequis nécessaire pour entrer en formation :

Etre âgé de 16 ans et avoir 18 ans révolu à la date de l'examen final.

Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent)

#### Le déroulé de la formation

Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise (où les situations pratiques d'apprentissage sont sous la responsabilité d'un tuteur).



L'organisme de formation met en place, pour chaque candidat admis à la formation, un positionnement qui consiste à situer le candidat par rapport aux attendus du diplôme visé. Cette phase doit permettre de mettre en évidence les écarts entre les compétences ciblées par le diplôme et les acquis préalables du candidat (qualifications ou expériences antérieures) pour déboucher sur un parcours individuel de formation contractualisé entre l'organisme et le candidat.

**Les lieux d'exercice :**

- Dans une association ou dans toute structure promouvant des activités physiques et sportives (APS),
- Dans une structure privée,
- En milieu scolaire dans le cadre de l'accompagnement éducatif,
- Dans les comités d'entreprise,
- Dans les MJC,
- A titre libéral en dispensant des cours à des particuliers ou à des groupes.

**Le programme de formation :**

UC1 : Accueil / Protection  
UC2 : Encadrement  
UC3 : Dynamisation  
UC4 : Intégration  
UC 5 : Protection

Les épreuves finales sont mises en place par l'organisme de formation.  
Un jury plénier national valide les examens. Il est à noter que l'obtention du CQP s'accompagne automatiquement de l'obtention du monitorat fédéral de Football Américain et Flag par équivalence.

**Dispenses de formation**, tout ou partie : cf tableau des dispenses

**Les coûts de formation :**

- formation initiale :
  - frais d'inscription : 30€
  - frais pédagogique : 1100€
- par la VAE :
  - frais de dossier : 100€
- par équivalence :
  - frais de dossier : 100€
  - frais pédagogique : 70€

Des stages fédéraux d'accompagnement individuel ou collectif sont proposés par le service formation  
Pour l'accompagnement individuel, contacter le service fédéral de formation

Les candidats peuvent bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération, les frais d'hébergement et de restauration restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

**Centre et lieu de formation :**

Voir calendrier et catalogue annuel des formations



## CQP de technicien sportif de cheerleading

### Définition

Le CQP de technicien sportif de cheerleading s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer une fonction salariée d'animation de cheerleading à titre d'activité accessoire.

Il permet l'encadrement en autonomie des activités de cheerleading de découverte et d'initiation jusqu'aux premiers niveaux de compétition se limitant au niveau inférieur aux championnats nationaux pour tout public et correspond à un volume horaire de travail à temps partiel de 360 heures par an soit 10 h maximum par semaine sur la base d'une saison sportive de 36 semaines.

Rémunération : Classée en groupe 3 (Convention Collective Nationale du Sport)

Le certificat est délivré par :

- la voie des unités capitalisables (UC) et les épreuves certificatives programmées lors de la formation;
- la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- par la voie de l'équivalence : pour un candidat déjà titulaire du diplôme d'initiateur fédéral et enseignant dans un club de cheerleading

### Inscription : les documents à fournir à la FFFA:

- En formation initiale
  - un dossier téléchargeable sur le site fédéral
  - un justificatif de 360 h d'expérience d'encadrement dans la discipline
- par la VAE :
  - un dossier téléchargeable sur le site fédéral
  - un justificatif de 600 h d'expérience professionnelle ou bénévole sur les 5 dernières années dans la discipline
- par équivalence :
  - un dossier téléchargeable sur le site fédéral
  - une photocopie du brevet fédéral
  - l'attestation de mise en situation pédagogique.

La préparation à ce certificat est assurée par la FFFA

### Les conditions d'accès

L'entrée en formation n'est pas soumise à des exigences scolaires.

L'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par l'organisme de formation. Les candidats doivent satisfaire à des exigences préalables techniques de niveau 1 de pratique sportive.

Prérequis nécessaire pour entrer en formation :

- Etre âgé de 16 ans et avoir 18 ans révolu à la date de l'examen final.
- Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent)
- Etre titulaire du Juge Club
- Justifier d'une expérience d'encadrement en cheerleading ou en activités acrobatiques ou en danse dans une structure associative affiliée à une fédération délégataire (danse, gymnastique ou football américain) ou une fédération multisport et affinitaire, d'un minimum de 360 heures attestée par le président de la structure
- Justifier des compétences décrites ci-dessous :
  - Expliciter ou démontrer des gestes techniques liés à la pratique de cheerleading
  - Organiser des situations d'initiation dans l'espace disponible (praticable partagé avec un autre groupe de pratiquant ou non) et au regard des spécificités du public (mixte ou non, morphologie...)
  - Veiller à la sécurité des pratiquants et des tiers sur une séance d'animation



Les compétences décrites sont vérifiées par l'organisme de formation par une mise en situation lors du positionnement ou par la présentation d'attestations de brevets fédéraux attestées par le DTN de la discipline en lien avec les activités du cheerleading (brevet fédéral cheerleading niveau 1)

### **Le déroulé de la formation**

Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise (où les situations pratiques d'apprentissage sont sous la responsabilité d'un tuteur).

L'organisme de formation met en place, pour chaque candidat admis à la formation, un positionnement qui consiste à situer le candidat par rapport aux attendus du diplôme visé. Cette phase doit permettre de mettre en évidence les écarts entre les compétences ciblées par le diplôme et les acquis préalables du candidat (qualifications ou expériences antérieures) pour déboucher sur un parcours individuel de formation contractualisé entre l'organisme et le candidat.

### **Les lieux d'exercice :**

- Dans une association ou dans toute structure promouvant des activités physiques et sportives (APS),
- Dans une structure privée,
- En milieu scolaire dans le cadre de l'accompagnement éducatif,
- Dans les comités d'entreprise,
- Dans les MJC,
- A titre libéral en dispensant des cours à des particuliers ou à des groupes.

### **Le programme de formation :**

UC1 : Accueil / Protection

UC2 : Encadrement

UC3 : Dynamisation

UC4 : Intégration

UC 5 : Protection

### **L'obtention du CA 4 est obligatoire pour la délivrance du CQP.**

Les épreuves finales sont mises en place par l'organisme de formation.

Un jury plénier national valide les examens. Il est à noter que l'obtention du CQP s'accompagne automatiquement de l'obtention du technicien sportif fédéral de cheerleading par équivalence.

**Dispenses de formation**, tout ou partie : cf tableau des dispenses

### **Les coûts de formation :**

- formation initiale :
  - frais d'inscription : 30€
  - frais pédagogique : 1100€
- par la VAE :
  - frais de dossier : 100€
- par équivalence :
  - frais de dossier : 100€
  - frais pédagogique : 70€

Des stages fédéraux d'accompagnement individuel ou collectif sont proposés par le service formation

Pour l'accompagnement individuel, contacter le service fédéral de formation

Les candidats peuvent bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération, les frais d'hébergement et de restauration restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

### **Centre et lieu de formation :**

Voir calendrier et catalogue annuel des formations



## BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BP JEPS)

### ACTIVITES POUR TOUS, MENTION FLAG ET FOOTBALL AMERICAIN

#### Définition

Le diplôme du BP JEPS atteste de la possession des compétences et qualifications indispensables à l'exercice professionnel en autonomie du métier d'animateur, de moniteur, d'éducateur sportif dans les domaines des activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles, visant l'entretien des capacités physiques générales dans un objectif de santé.

Transversal au sport et à la jeunesse, le BPJEPS est délivré au titre de l'une des 25 spécialités sportives ou socioculturelles existantes au 1er janvier 2013.

Chaque spécialité du BPJEPS se compose de 10 UC.

Ce diplôme est préparé en alternance soit par la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue. En formation initiale, la durée minimale en centre de formation est de 600 heures.

Plusieurs qualifications complémentaires peuvent être associées à un BPJEPS et ainsi élargir les prérogatives des diplômés.

Ainsi, les unités capitalisables complémentaires (UCC) attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un BPJEPS dont les spécialités sont :

- « Activités physiques pour tous », créée par l'arrêté du 24 février 2003 ;
- « Loisirs tout public », créée par l'arrêté du 24 février 2003 ;

Le diplôme est délivré par :

- la voie des unités capitalisables (UC) et dans ce cas les épreuves certificatives sont programmées tout au long de la formation
- la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- un examen composé d'épreuves ponctuelles.

#### Inscription

La préparation à ce diplôme est assurée par la FFFA.

#### Conditions d'accès

L'entrée en BP JEPS n'est pas soumise à des exigences scolaires. En revanche, l'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par chaque organisme de formation.

Pour se présenter aux épreuves de sélection qui permettent d'intégrer un cursus de formation, les candidats doivent satisfaire à des exigences préalables techniques fixées par l'arrêté de chaque spécialité et qui concernent généralement le niveau de pratique sportive.

L'initiateur fédéral est un prérequis pour entrer en formation.



### Déroulé de la formation

- Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise (où les situations pratiques d'apprentissage sont sous la responsabilité d'un tuteur). Les modalités de cette alternance sont variables.
- L'organisme de formation met en place, pour chaque candidat admis à la formation, un positionnement qui consiste à situer le candidat par rapport aux attendus du diplôme visé. Cette phase doit permettre de mettre en évidence les écarts entre les compétences ciblées par le diplôme et les acquis préalables du candidat (qualifications ou expériences antérieures) pour déboucher sur un parcours individuel de formation contractualisé entre l'organisme et le candidat.
- Plusieurs qualifications complémentaires peuvent être associées au BPJEPS et ainsi élargir les prérogatives des diplômés. Les unités capitalisables complémentaires (UCC) attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un BPJEPS.
- L'arrêté du 21 mai 2004 porte création de l'unité capitalisable complémentaire "flag et football américain" au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et annexes.

### Lieux d'exercice

- Dans une association ou dans toute structure promouvant des activités physiques et sportives (APS),
- Dans une structure privée,
- Dans une école primaire, un collège, un lycée ou une université,
- Dans le milieu carcéral, hospitalier ou IMPRO (milieu à publics handicapés),
- Dans les comités d'entreprise,
- Dans les MJC,
- Pour une collectivité territoriale après avoir réussi le concours d'Eduteur Territorial des APS,
- A titre libéral en dispensant des cours à des particuliers ou à des groupes.

### Programme de formation

- UC 1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC 2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC 4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure
- UC 5 : Etre capable de préparer une action d'animation.
- UC 6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'un projet d'animation.
- UC 7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de la mention Flag et Football Américain
- UC 8 : Etre capable de conduire une action éducative en utilisant le support technique de la mention Flag et Football Américain,
- UC 9 : Etre capable de maîtriser les outils techniques de la mention Flag et Football Américain,
- UC 10 : Adaptation à l'emploi.

### Les coûts de formation

Se renseigner directement auprès de la structure organisatrice.

Les candidats peuvent bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération, les frais d'hébergement et de restauration restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

### Centre et lieu de formation :



Voir calendrier et catalogue annuel des formations

## DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (DEJEPS)

### SPECIALITE «PERFECTIONNEMENT SPORTIF», MENTION FLAG ET FOOTBALL AMERICAIN.

#### Définition

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DE JEPS) atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. C'est un diplôme de niveau III, délivré par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Tout comme pour le BP JEPS, le DE JEPS est transversal au sport et à la jeunesse.

Il est délivré au titre de spécialités et de mentions :

- La spécialité « perfectionnement sportif » avec ses 80 mentions (au 1er janv. 2013)

Le diplôme du DE JEPS se délivre après l'obtention de 4 unités capitalisables (UC) : 2 UC transversales, 1 UC de spécialité et 1 UC de mention. Ce diplôme est préparé en alternance soit par la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue.

Le diplôme est délivré par :

- la voie des unités capitalisables (UC) et dans ce cas les épreuves certificatives sont programmées tout au long de la formation
- la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- un examen composé d'épreuves ponctuelles (modalité qui n'est pas mise en œuvre). Ces modalités peuvent être mixées.

#### Inscription

L'inscription à ce diplôme est à transmettre à la FFFA

#### Conditions d'accès

L'entrée en DE JEPS n'est pas soumise à des exigences scolaires. En revanche, l'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par chaque organisme de formation. Pour se présenter aux épreuves de sélection qui permettent d'intégrer un cursus de formation, les candidats doivent parfois satisfaire à des exigences préalables fixées par l'arrêté de chaque mention.

#### Déroulé de la formation

Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise (où les situations pratiques d'apprentissage sont sous la responsabilité d'un tuteur). Les modalités de cette alternance sont variables.

L'organisme de formation met en place, pour chaque candidat admis à la formation, un positionnement qui consiste à situer le candidat par rapport aux attendus du diplôme visé. Cette phase doit permettre de mettre en évidence les écarts entre les compétences ciblées par le diplôme et les acquis préalables du candidat (qualifications ou expériences antérieures) pour déboucher sur un parcours individuel de formation contractualisé entre l'organisme et le candidat.



### **Lieux d'exercice**

Les activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Football Américain (Club, CER, Pôle Espoir) ou de comités (régionaux et départementaux) ou d'entreprises du secteur sportif professionnel.

### **Programme de formation**

UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en

UC 4 : Etre capable d'encadrer la discipline sportive Football Américain en sécurité

### **Equivalence de formation**

Consulter le tableau des dispenses et équivalences ci-dessous

Toute expérience est attestée par le directeur technique national de la Football Américain et disciplines associées sur demande écrite (art.7 arrêté du 1er juillet 2008).

### **Les coûts de formation**

Se renseigner directement auprès de la Fédération : coût approximatif de 7 000€.

Les candidats peuvent bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération, les frais d'hébergement et de restauration restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

### **Centre et lieu de formation**

Voir calendrier et catalogue annuel des formations



## DIPLOME D'ETAT SUPERIEUR DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (DES JEPS)

### SPÉCIALITÉ PERFORMANCE SPORTIVE, MENTION FOOTBALL AMÉRICAIN

#### Définition

Le diplôme atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle d'expertise technique et de direction à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles

Le DES JEPS forme des professionnels aux fonctions de direction amenés à exercer leur mission dans une association, un club sportif, une entreprise, une collectivité territoriale. Ils sont responsables de la mise en œuvre collective, technique et financière du projet de la structure.

Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DES JEPS) est un diplôme d'État de niveau II délivré par le directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale.

Le diplôme du DES JEPS se délivre après l'obtention de 4 unités capitalisables (UC) : 2 UC transversales, 1 UC de spécialité et 1 UC de mention.

Ce diplôme est préparé en alternance soit par la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue. Plusieurs qualifications complémentaires (unités capitalisables complémentaires (UCC) et certificats de spécialisation (CS)) peuvent être associées à un DES JEPS et ainsi élargir les prérogatives des diplômés. Ces qualifications complémentaires attestent de compétences professionnelles complémentaires à celles certifiées par un DES JEPS.

#### Le diplôme est délivré par

- la voie des unités capitalisables (UC) et dans ce cas les épreuves certificatives sont programmées tout au long de la formation
- la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- un examen composé d'épreuves ponctuelles (modalité qui n'est pas mise en œuvre). Ces modalités peuvent être mixées.

#### Inscription

L'inscription à ce diplôme est à transmettre à la FFFA

#### Les conditions d'accès

L'entrée en DES JEPS n'est pas soumise à des exigences scolaires. En revanche, l'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à des tests de sélection organisés par l'organisme de formation. Pour se présenter aux épreuves de sélection qui permettent d'intégrer un cursus de formation, les candidats doivent parfois satisfaire à des exigences préalables fixées par l'arrêté de chaque mention.

#### Le déroulé de la formation

- À partir d'un cadre commun (textes des diplômes, procédure d'habilitation identique pour tous), l'organisme propose ses propres modalités pédagogiques, ses contenus et l'organisation de la formation dans le temps.
- Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise (les situations pratiques d'apprentissage y sont placées sous la responsabilité d'un tuteur). Les modalités de cette alternance sont variables.
- L'organisme de formation met en place, pour chaque candidat admis à la formation, un positionnement qui consiste à situer le candidat par rapport aux attendus du diplôme visé. Cette phase doit permettre de mettre en évidence les écarts entre les compétences ciblées par le diplôme et les acquis préalables du candidat



(qualifications ou expériences antérieures) pour déboucher sur un parcours individuel de formation contractualisé entre l'organisme et le candidat.

#### **Les lieux d'exercice**

Les activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Football Américain ou de comités (régionaux et départementaux) ou d'entreprises du secteur sportif professionnel.

#### **Le programme de formation**

UC 1 : Etre capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur

UC 2 : Etre capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

UC 3 : Etre capable de diriger un système d'entraînement en Football Américain

UC 4 : Etre capable d'encadrer la discipline sportive Football Américain en sécurité

#### **Centre de formation**

Partenariat « INSEP- autre institut »

#### **Equivalence de formation**

Consulter le tableau des dispenses et équivalences ci-dessous

Toute expérience est attestée par le directeur technique national de la Football Américain et disciplines associées sur demande écrite (art.7 arrêté du 1er juillet 2008).

#### **Les coûts de formation :**

- autour de 7 500 €

Possibilités d'hébergement et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle dispensée à l'INSEP ou dans un institut de formation public agréé.

Les candidats peuvent bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération. Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge du stagiaire ou de l'employeur.



## LES DIPLOMES FEDERAUX

Cette refonte de la filière fédérale de formation concrétise la volonté du comité directeur de la FFFA d'être à votre service et à votre écoute.

Les objectifs de ce document sont de proposer des références communes quant aux formations et diplômes des personnes qui enseignent notre activité, de répondre aux besoins des structures associatives fédérales et visent à renforcer la cohérence de ce dispositif.

Les titres anciennement délivrés par la FFFA conservent leur valeur et leurs prérogatives. Des équivalences avec la filière actuelle pourront être délivrées par la FFFA.

Les diplômés d'INITIATEUR FEDERAL obtiennent le diplôme de MONITEUR FEDERAL qualification Football Américain, flag et Cheerleading uniquement dans le cadre de l'obtention du CQP par la voie de l'équivalence.

A l'intérieur de ce cadre de référence, toute liberté est laissée aux formateurs de compléter, agréments les contenus de formations afin de répondre avec efficacité aux besoins de chacun.

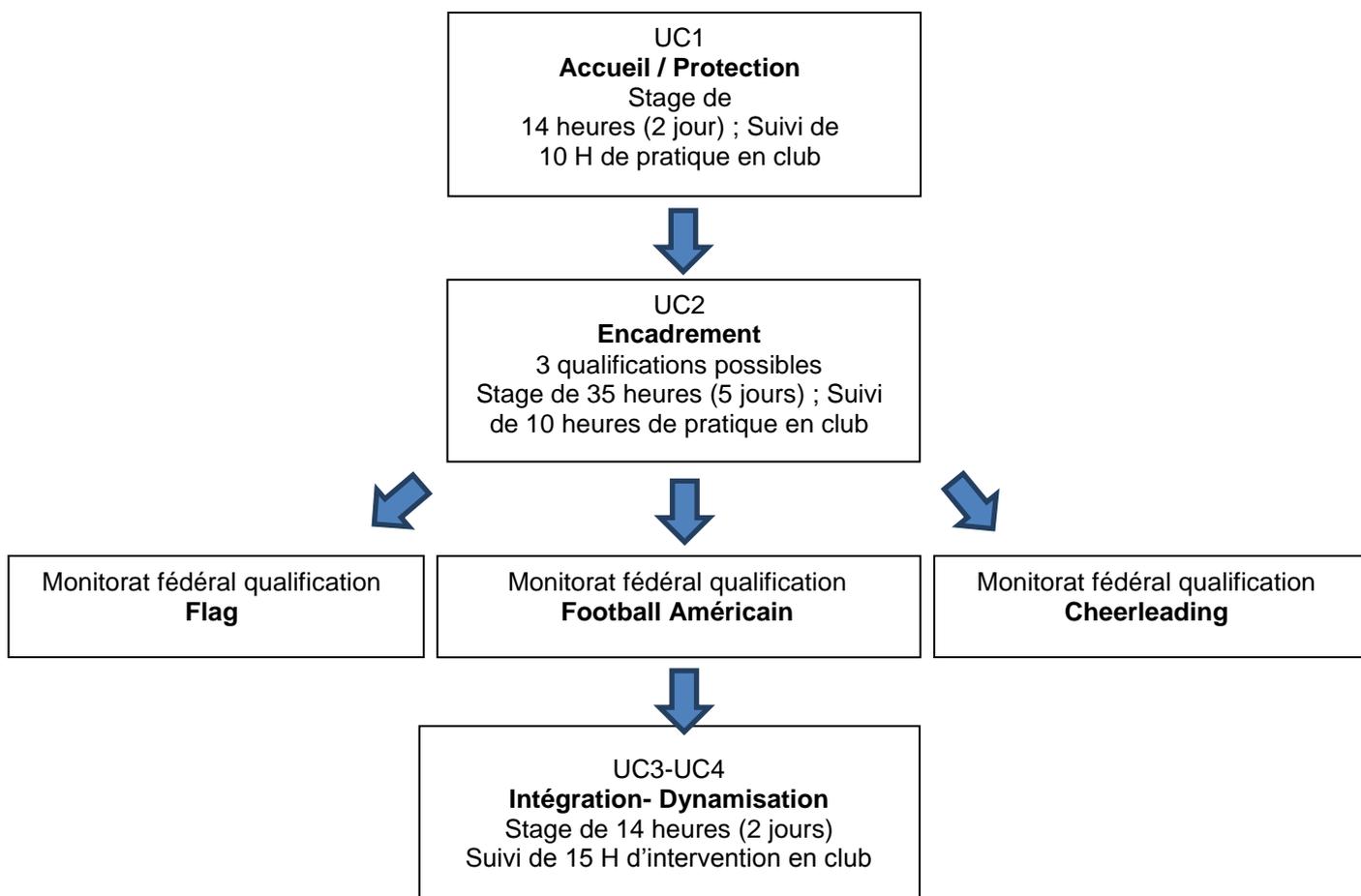
Les durées de chaque bloc sont proposées à titre indicatif, un aménagement reste donc possible.

Pour l'ensemble des qualifications, les documents suivants servent de support à la filière fédérale de formation:

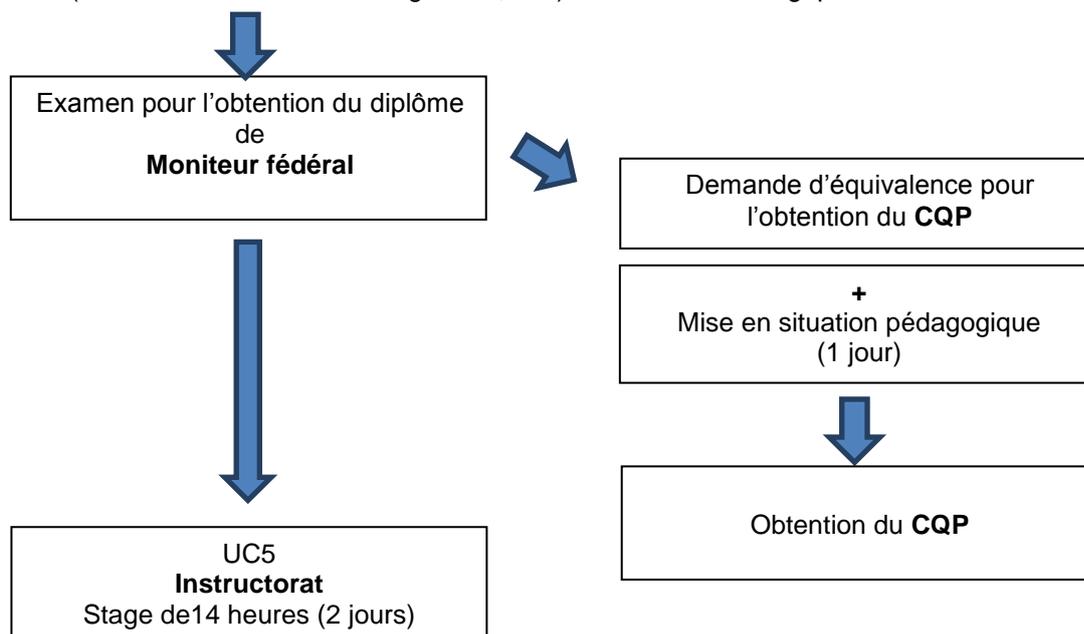
- Un livret de suivi de la formation modulable en fonction des unités capitalisables et de la qualification choisie
- Un dossier de président de jury d'examen
- Des bordereaux d'archivage
- Un bordereau d'examen
- Un modèle de diplôme commun.



DIAGRAMME GENERAL



Les stages pratiques sont effectués obligatoirement après chaque séquence de formation correspondante (formation UC1 suivie du stage UC1, etc.) et l'ordre chronologique des UC doit être respecté.





## TABLEAU SYNOPTIQUE

**Il est obligatoire d'être licencié à la FFFA et d'être âgé d'au moins 18 ans** pour l'examen du monitorat fédéral, d'être âgé d'au moins 16 ans pour les unités capitalisables. Le monitorat et l'Instructorat sont validés pour 5 ans.

Le monitorat permet d'enseigner en toute responsabilité dans tout club affilié à la FFFA.

Unités capitalisables	Pré requis	Compétences pédagogiques et techniques	Prérogatives et aptitudes	Validation niveau minimum
UC1	PSC1 et expérience de 160h	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Etre capable d'animer et de gérer une partie de la séance.</li> <li>. Etre capable d'enseigner et de gérer une séance par rapport à un public et un objectif précis.</li> <li>. Etre capable de concevoir un cycle de séances par rapport à un public et un objectif précis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Exercer sous la responsabilité et en présence de l'enseignant du club</li> </ul>	Délégué technique nationale (DTN)
UC2	UC1 validé et : CA1 flag, foot ou Cheerleading et ARC ou juge club	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Etre capable d'enseigner et de gérer une séance par rapport à un public et un objectif précis.</li> <li>. Etre capable de concevoir un cycle de séances par rapport à un public et un objectif précis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Exercer sous la responsabilité et en présence de l'enseignant du club.</li> </ul>	Délégué technique nationale (DTN)
UC3- UC4	UC1 et UC2 validés	Etre capable de créer, gérer et développer un club		Délégué technique nationale (DTN)

(\*) Pour les prérequis techniques, justifier d'un niveau conforme à l'activité spécifique. Le certificat d'aptitude technique fédéral permet de justifier ce niveau de pratique. Le niveau de pratique peut être vérifié par une mise en situation

Monitorat fédéral	UC1, UC2, UC3 validés + Examen	Prérogatives et aptitudes		Délégué technique nationale (DTN)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Exercer en toute responsabilité dans tout club affilié à la FFFA. . .</li> <li>. Présenter des athlètes aux compétitions.</li> <li>. Etre accompagnateur pédagogique.</li> </ul>		
UC5 <b>Instructeur fédéral</b>	Au minimum Moniteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre capable de concevoir, d'organiser et d'animer un stage jusqu'au niveau national.</li> <li>. Etre capable d'organiser et de participer et de présider une session d'examen (monitorat, CQP, CA).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Jury d'examen (en fonction de la ou des qualifications validées).</li> <li>. Sur nomination DTN</li> <li>. Cadre de stage.</li> <li>. Coordinateur de stage</li> </ul>	Direction technique nationale (DTN)



## ADAPTATIONS ET ALLEGEMENTS DE FORMATION

Pour les licenciés déjà enseignants

Pour toutes les unités capitalisables et pour l'examen de moniteur, les prérequis restent les mêmes pour les enseignants sauf précision spécifique dans le tableau ci-dessous.

Nature du titre d'enseignant	Cursus de formation / Examen
Moniteur de Football américain, Flag, Cheerleading (désirant obtenir une nouvelle qualification du monitorat fédéral).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stage de l'UC2 de la qualification choisie.</li> <li>• Examen :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecrit spécifique de la qualification,</li> <li>- Epreuve pédagogique,</li> <li>- Entretien.</li> </ul> </li> </ul> Note minimum égale ou supérieure à la moyenne
	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

Allègement d'examen	
Pour la qualification Football américain, Flag : Titulaire du diplôme d'arbitre régional	Note de 10 /10 à l'écrit spécifique « Réglementation et organisation »
Pour la qualification Cheerleading : Titulaire du diplôme de juge fédéral	Note de 10 /10 à l'écrit spécifique « Réglementation et organisation »



## LA FILIERE FEDERALE DE FORMATION

## Le monitorat fédéral

## UC1

## ACCUEIL / PROTECTION

<b>Durée de la formation</b>	. 2 journée soit <b>14 heures</b> . +~10 heures de pratique en club incluant l'animation d'au moins 3 séquences
<b>Condition d'obtention</b>	. Participer activement au stage
<b>Contenu de formation</b>	Coach : (4h)  Rôle et limites d'intervention du coach Responsabilités de l'animateur Ecoute des besoins, échanges avec le public  Animation et pédagogie: (10h)  Principes de constitution d'une séance Préparation du matériel Sécurité Règlementation: type « moments pédagogiques » Pratique et développement du thème de la séance Consignes et corrections
<b>Contrôle des connaissances</b>	Préparation écrite d'une séance Aspects sécuritaires



**UC2 Qualification Football Américain**

**ENCADREMENT**

<b>Durée de la formation</b>	. 5 jours soit <b>35 heures</b> . +~10 heures de pratique en club comprenant l'animation d'au moins 3 séances
<b>Condition d'obtention</b>	. Participer activement au stage . Accompagnement pédagogique à faire valider sur le livret de formation par l'accompagnateur pédagogique
<b>Contenu de formation</b>	Bases physiologiques et anatomiques : (7h) Anatomie fonctionnelle (les os, les muscles, les nerfs) Physiologie de l'effort (connaissance et développement des filières énergétiques)  Entraînement: (28h) La progression technique fédérale : CA2 Perfectionnement technico-tactique : CA3  Respecter la réglementation applicable au Football Américain Pratique de l'arbitrage  Le DAFALT : Cadre général Connaissance des différents publics
<b>Contrôle des connaissances</b>	Evaluations techniques et QCM



## UC2 Qualification Flag

## ENCADREMENT

<b>Durée de la formation</b>	. 5 jours soit <b>35 heures</b> . +~10 heures de pratique en club comprenant l'animation d'au moins 3 séances
<b>Condition d'obtention</b>	. Participer activement au stage . Accompagnement pédagogique à faire valider sur le livret de formation par l'accompagnateur pédagogique
<b>Contenu de formation</b>	Bases physiologiques et anatomiques : (7h) Anatomie fonctionnelle (les os, les muscles, les nerfs) Physiologie de l'effort (connaissance et développement des filières énergétiques)  Entraînement: La progression technique fédérale : CA2 Perfectionnement technico-tactique : CA3  Respecter la réglementation applicable au Flag Pratique de l'arbitrage  Le DAFALT : Cadre général Connaissance des différents publics
<b>Contrôle des connaissances</b>	Tests physiques, et QCM



## UC2 Qualification Cheerleading

## ENCADREMENT

ENCADREMENT	
<b>Durée de la formation</b>	. 5 jours soit <b>35 heures</b> . +~10 heures de pratique en club comprenant l'animation d'au moins 3 séances
<b>Condition d'obtention</b>	. Participer activement au stage . Accompagnement pédagogique à faire valider sur le livret de formation par l'accompagnateur pédagogique
<b>Contenu de formation</b>	Bases physiologiques et anatomiques : (7h) Anatomie fonctionnelle (les os, les muscles, les nerfs) Physiologie de l'effort (connaissance et développement des filières énergétiques)  Entraînement en cheerleading: La progression technique fédérale : CA2 (Confirmé) Perfectionnement technique fédérale : CA3 (Elite) La progression technique fédérale : CA (Dance)  Respecter la réglementation applicable au Cheerleading Pratique du jugement et de l'arbitrage : Juge Club  Le DAFALT : Cadre général Connaissance des différents publics
<b>Contrôle des connaissances</b>	Tests physiques, et QCM



## UC3

DYNAMISATION / INTEGRATION	
<b>Durée de la formation</b>	. 2 jours soit 14 heures . +~15 heures d'intervention en club dans les domaines de la gestion et l'organisation du club et son développement
<b>Condition d'obtention</b>	. Participer activement au stage . Accompagnement pédagogique à faire valider sur le livret de formation par l'accompagnateur pédagogique
<b>Contenu de formation</b>	<p>Pédagogie : (7h) Mettre en œuvre des situations pédagogiques progressives adaptées</p> <p>Communication: (2h) Informé, conseiller le pratiquant</p> <p>Evaluation: (4h) Juger et évaluer le pratiquant</p> <p>Promotion (1h) Favoriser la promotion de l'activité auprès de pratiquants</p>
<b>Examen final</b>	Voir ci-après




---

 DIPLOME DE MONITEUR FEDERAL DE FOOTBALL AMERICAIN
 

---

<b>Programme de l'examen</b>	<p><b>Epreuve écrite</b> (durée 1h) : / 30          Ecrit général : / 20</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bases physiologiques et anatomiques / 4</li> <li>- Organisation et fonctionnement de la FFFA / 4</li> <li>- Connaissance du milieu sportif / 4</li> <li>- Gestion, organisation et développement du club dans son environnement /4</li> <li>- Sécurité du pratiquant / 4</li> </ul> <p>Ecrit spécifique à la qualification choisie : / 10          Règlementation technique et organisation / 10</p> <p><b>Epreuve pédagogique</b> (préparation 45', passage 20') : / 50</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de séance / 5</li> <li>- Adéquation du thème et de la séance / 15</li> <li>- Conduite de la séance / 30</li> </ul> <p><b>Entretien</b> (durée 15') : / 20          Le candidat explique sa démarche pédagogique et replace sa séance dans un cycle de séances</p> <p><b>Evaluation</b> au poste de travail</p>
<b>Condition d'obtention</b>	Note minimum égale ou supérieure à 60 / 100

---

 DIPLOME DE MONITEUR FEDERAL DE FLAG
 

---

<b>Programme de l'examen</b>	<p><b>Epreuve écrite</b> (durée 1h) : / 30          Ecrit général : / 20</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bases physiologiques et anatomiques / 4</li> <li>- Organisation et fonctionnement de la FFFA/ 4</li> <li>- Connaissance du milieu sportif / 4</li> <li>- Gestion, organisation et développement du club dans son environnement/4</li> <li>- Sécurité du pratiquant / 4</li> </ul> <p>Ecrit spécifique à la qualification choisie : / 10          Règlementation technique et organisation / 10</p> <p><b>Epreuve pédagogique</b> (préparation 45', passage 20') : / 50</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de séance / 5</li> <li>- Adéquation du thème et de la séance / 15</li> <li>- Conduite de la séance / 30</li> </ul> <p><b>Entretien</b> (durée 15') : / 20          Le candidat explique sa démarche pédagogique et replace sa séance dans un cycle de séances</p> <p><b>Evaluation</b> au poste de travail.</p>
<b>Condition d'obtention</b>	Note minimum égale ou supérieure à 60 / 100



DIPLOME DE MONITEUR FEDERAL DE CHEERLEADING

<p><b>Programme de l'examen</b></p>	<p><b>Epreuve écrite</b> (durée 1h) : / 30                  Ecrit général : / 20                  - Bases physiologiques et anatomiques / 4                  - Organisation et fonctionnement de la FFFA/ 4                  - Connaissance du milieu sportif / 4                  - Gestion, organisation et développement du club dans son environnement/4                  - Sécurité du pratiquant / 4                  Ecrit spécifique à la qualification choisie : / 10                  Règlementation technique et organisation / 10</p> <p><b>Epreuve pédagogique</b> (préparation 45', passage 20') : / 50                  - Plan de séance / 5                  - Adéquation du thème et de la séance / 15                  - Conduite de la séance / 30</p> <p><b>Entretien</b> (durée 15') : / 20                  Le candidat explique sa démarche pédagogique et replace sa séance dans un cycle de séances</p> <p><b>Evaluation</b> au poste de travail.</p>
<p><b>Condition d'obtention</b></p>	<p>Note minimum égale ou supérieure à 60 / 100</p>




---

 DIPLOME D'INSTRUCTEUR FEDERAL
 

---

l'Instructorat est délivré pour chaque discipline.

<b>Durée de la formation</b>	. 2 jours soit 14 heures
<b>Condition d'obtention</b>	Participer activement au stage
<b>Contenu de la formation</b>	<p>Etre capable de former à enseigner</p> <p><b>Former : (10h)</b></p> <p>Les formations fédérales et professionnelles en FA /FL/CH Rôles et prérogatives des cadres</p> <p>Les stages fédéraux L'organisation d'un stage L'organisation d'un examen Rôles, organisation et fonctionnement d'un jury d'examen</p> <p><b>Développer : (4h)</b></p> <p>La réglementation du travail Les aides à l'emploi le plan d'action fédéral</p>



## SPECIALISATIONS FEDERALES

Des formations intitulées « spécialisations fédérales » peuvent être organisées par la Direction Technique Nationale.

Ces formations visent à permettre aux enseignants d'acquérir des compétences professionnelles supplémentaires dans le cadre de la formation continue.

Elles se déroulent selon des modalités et dans des durées différentes en fonction des thèmes abordés.

Parmi les thèmes possibles (liste non exhaustive) :

- Spécialisation fédérale à la préparation physique spécifique
- Spécialisation fédérale à la préparation technico-tactique
- Spécialisation fédérale à la préparation mentale
- Spécialisation fédérale « public enfants »
- Spécialisation fédérale de « postes en opposition »
- Spécialisation fédérale « soins aux sportifs »
- Spécialisation fédérale « public corpulent à obèse »
- ...etc

La conception, l'organisation et la mise en place d'une spécialisation fédérale est soumise à l'approbation du Directeur Technique National qui a toute compétence pour autoriser une telle formation.

A l'issue de la formation, le stagiaire ayant satisfait aux exigences imposées (en fonction de la spécialisation fédérale), reçoit une attestation de formation délivrée par la FFFA.



## EQUIVALENCES ET DISPENSES DE JEPS

STATUT	CONDITIONS	EPREUVES
Athlète HN	A acquitter	Frais d'Inscription
	Formation à suivre	Exigences préalables / Mise en situation UC 1 UC 2 UC 3 UC 4
Initiateur fédéral FA	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Formation à suivre	UC 1 UC 2 UC 3 UC 4
Initiateur fédéral FA + exp init de 3 ans	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 4
	Formation à suivre	UC 1 UC 2 UC 3
Certificat de Qualification Professionnel	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Formation à suivre	UC 1 UC 2 UC 3 UC 4
UCC FA du BP APT	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 4
	Formation à suivre	UC 1 UC 2 UC 3
UCC FL & FA du BP APT	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 4
	Formation à suivre	UC 1 UC 2 UC 3
Educateur fédéral	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 3 UC 4
	Formation à suivre	UC 1 UC 2
Educateur fédéral + exp prof 300 h	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 1 UC 2 UC 3 UC 4



## EQUIVALENCES ET DISPENSES DES JEPS

STATUT	CONDITIONS	EPREUVES
Athlète HN	A acquitter	Frais d'Inscription
	Formation à suivre	Exigences préalables / Mise en situation UC 1 UC 2 UC 3 UC 4
DE de FA	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 4
	Formation à suivre	UC 1 UC 2 UC 3
Educateur féd + TC du BEES 2 + exp prof 400h	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 1 UC 2
	Formation à suivre	UC 3 UC 4
Educateur fédéral + DE + exp prof 400 h	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Equivalence	UC 3 UC 4
	Formation à suivre	UC 1 UC 2
Educateur fédéral FL & FA	A acquitter	Frais d'Inscription
	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation
	Formation à suivre	UC 1 UC 2 UC 3 UC 4
Educateur féd + BEES 2 + licence STAPS	Dispensé	Exigences préalables / Mise en situation péda Frais d'Inscription
	Equivalence	UC 1 UC 2 UC 3 UC 4
Total général		



## LES OFFICIELS DE LA FFFA

---

### **PREAMBULE**

Les officiels de la FFFA sont les arbitres en Football et en Flag et les juges en Cheerleading.

Pour devenir arbitre ou juge, il est nécessaire d'acquérir des aptitudes en se formant.

Les tableaux ci-dessous résument par discipline, les conditions d'accès, les niveaux, les durées, les examens organisés et les compétences acquises.

Ils sont la référence officielle pour la FFFA.

## Les arbitres en football américain

Condition d'accès	ARBITRE CLUB (ARC)	ARBITRE CLUB Confirmé	ARBITRE REGIONAL (ARR)	ARBITRE REGIONAL Confirmé	ARBITRE NATIONAL (ARN)
Age	A partir de U16 catégories jeunes	18 ans	<18 ans : catégories jeunes >18 ans : toutes catégories	Si >18 ans : toutes catégories	
Niveau technique	NC* <sup>1</sup>	NC*	NC*	NC*	NC*
Prérequis	• Licence 3FA	• Licence 3FA • Formation ARC valide	• Licence 3FA • Arbitre depuis une saison • Formation ARC valide • Arbitrage au - 10 matchs	• Licence 3FA • Formation ARR valide	• Licence 3FA • Avoir participé à 10 matchs en tant qu'ARRC, ou actions pour sa ligue
Renouvellement	• Licence 3FA	• Licence 3FA • Formation ARC spécifique D1& D2 valide	• Licence 3FA • Avoir officié min. X matchs pour le compte de sa ligue d'appartenance • Suivre une formation de 2 1/2 journées	• Licence 3FA • Avoir officié au moins X matchs pour le compte de sa ligue d'appartenance Suivre une formation de 2 ½ journées	• Licence 3FA • Avoir officié au moins X matchs pour la CFA/CNA • Avoir réalisé au - 3 actions ligue • Avoir répondu aux QCM de la RefNews
<b>FORMATION</b>					
Formation (Initiale / renouvellement)	Oui / Oui	Oui / Oui	Oui / Oui	Oui / Oui	Oui / Oui
Programme	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Durée/volume	2 ½ journées	2 ½ journées	Participation au Junior Bowl ligues: 3 supervisions 2 ½ journées de formation	2 ½ journées	4 ½ journées
Organisation	Ligues (3FA)	3FA	• Ligues (3FA) • 3FA (Junior Bowl)	Ligues (3FA)	3FA
Durée/volume renouvellement	2 demi-journées	2 demi-journées	2 demi-journées	2 demi-journées	4 demi-journées
Renouvellement	Ligues (3FA)	Ligues (3FA)	Ligues (3FA)	Ligues (3FA)	3FA
Encadrement	Formateurs fédéraux	Formateurs fédéraux	Formateurs /Superviseurs fédéraux	Formateurs /Superviseurs fédéraux	Formateurs fédéraux
<b>EXAMEN</b>					
Examen	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Programme / Contenu	Epreuve écrite: QCM	Epreuve écrite: QCM	Epreuve écrite: QCM Epreuve pratique		Epreuve écrite: QCM
Validité	2 saisons	1 saison	1 saison	1 saison	1 saison
Validation	CNA/DTN	CNA/DTN	CNA/DTN	CNA/DTN	CNA/DTN
Organisation	Club	Club en D1 ou D2	• ARR Région (Ligue), • ARR D1 ou D2 (invitation CNA/3FA)	• ARR Région (Ligue), • ARR D1 ou D2 (invitation CNA/3FA)	Nationale CNA/DTN
Modalité d'obtention	Examen QCM Minimum: 50 %	Examen QCM Minimum : 50 %	Examen QCM Minimum : 50 %	Examen QCM Minimum : 70 %	Examen QCM Minimum : 70 %
<b>COMPETENCES</b>					
Compétences	Arbitrer et juger pour les matchs de son club excepté en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> Division	Arbitrer et juger pour son club et en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> Division	• ARR Région : diriger toute rencontre sous gestion ligue • ARR D1- D2: Juger, arbitrer en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> Division	• ARR Région : diriger toute rencontre sous gestion ligue • ARR D1- D2: Juger, arbitrer En 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> Division	Diriger toute rencontre nationale
Fonction/ mission	Juge de mêlée, chaîne, ligne, champ arrière sauf matchs D1 et D2	Juge de mêlée, chaîne, ligne, champ arrière pour les fonctions ARC Juge de champ, de côté, pour la D1 et D2	Tous postes et volontariat, en juge de mêlée, champs arrière, lors de matchs en 1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> Division	Tous postes et volontariat, en juge de mêlée, champs arrière, lors de matchs en 1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> Division	Tous postes. Peut être invité par la CNA, à officier sur match internat. amical

<sup>1</sup> \* Non communiqué



## Les arbitres en flag

Condition d'accès	ARBITRE CLUB - Flag	ARBITRE REGIONAL - Flag	ARBITRE NATIONAL – Flag
Age	A partir de 16 ans	A partir de 18 ans	A partir de 18 ans
Niveau technique	NC <sup>2</sup>	NC*	NC*
Prérequis	• licencié 3FA-Flag	• Licencié 3FA-Flag • Formation ARCF valide • 2 supervisions validées • lettre de motivation	• Licencié 3FA-Flag • 2 supervisions validées • avoir arbitré 5 matchs dans la saison dont 2 en phases finales • lettre de motivation
Renouvellement	idem	• Avoir officié au moins 2 matchs pour le compte de sa ligue d'appartenance • Suivre une formation	• Avoir officié au moins 2 matchs pour le compte de sa ligue d'appartenance • Suivre une formation
<b>FORMATION</b>			
Formation (Initiale / renouvellement)	Oui / oui	Oui / oui	Oui / oui
Programme	Oui	Oui	Oui
Durée/volume	2 ½ journées	2 ½ journées plus supervision	2 ½ journées plus supervision
Organisation	Ligue (3FA)	Ligue (3FA)	Ligue (3FA)
Durée/volume renouvellement	2 ½ journées	2 ½ journées plus supervision	2 ½ journées plus supervision
Organisation	Ligue (3FA)	Ligue (3FA)	Ligue (3FA)
Encadrement	Formateurs fédéraux	Formateurs fédéraux	Formateurs fédéraux
<b>EXAMEN</b>			
Examen	Examen QCM : Minimum: 50 %	Examen QCM : Minimum: 70 % Epreuve pratique.	Examen QCM : Minimum: 80 % Epreuve pratique.
Programme / Contenu	Présentation et étude des règles et des mécaniques Approche des situations par la conférence d'avant match, insistance sur la gestion des touches et du temps. Mise en situation. Test de connaissance sur le Flag passé sur la durée de la journée.	Rappel des règles et des mécaniques. Gestion d'une équipe d'arbitrage. Gestion de la conférence d'avant match. Gestion des situations tendues avec les joueurs et/ou les entraîneurs. Gestion administrative d'un tournoi (gestion des matchs, contrôle des licences, documents de match, devoirs des arbitres,...).	Rappel règles et mécaniques de Flag. Gestion d'une équipe d'arbitrage. Clefs et gestion de la conférence d'avant match. Aide à la gestion des situations tendues avec les joueurs et/ou les entraîneurs. Gestion administrative d'un tournoi (gestion des matchs, contrôle des licences, documents de match, devoirs des arbitres,...).
Validité	2 saisons	1 saison	1 saison
Validation	CNA/ DTN	CNA/ DTN	CNA/ DTN
Organisation	Ligues (3FA)	Ligues (3FA)	3FA
Modalité d'obtention	Résultat minimum à l'épreuve : 10/20	Résultat minimum : 14/20	Résultat minimum : 16/20
Fonction/ mission	Arbitrer un match de sa catégorie d'âge ou des catégories inférieures, en suivant les mécaniques fédérales	Diriger une rencontre de Flag à toutes les positions, notamment celle d'Arbitre Principal.	Gérer une rencontre de Flag à tous les postes dans n'importe quelle division. Gérer la partie administrative d'une rencontre.
<b>COMPETENCES</b>			
Compétences	Arbitrer et juger	Diriger toute rencontre régionale	Diriger toute rencontre nationale

<sup>2</sup> \* Non communiqué

## Les juges en Cheerleading

Condition d'accès	JUGE CLUB	JUGE FEDERAL	JUGE INTERNATIONAL MONDIAL
Age	18 ans	18 ans	
Niveau technique	NC <sup>3</sup>	NC*	NC*
Pré requis	• licencié 3FA - juge cheer	• licencié 3FA - juge cheer • recruté par le responsable des Juges	• Licence 3FA - juge cheer • Avoir officié au moins X routines sur les championnats fédéraux • Lettre de motivation • Acceptation par le DTN et responsable des juges FFFA
Renouvellement	• Formation annuelle (formation initiale puis renouvellement)	• Former des juges de club au moins 1 fois tous les deux ans • Suivre les formations de juge fédéral 2 fois par an (formation présaison + championnat). • Juger aux qualif. et championnat de France	• Formation annuelle
<b>FORMATION</b>			
Formation (Initiale / renouvellement)	• Oui/oui	• Epreuve écrite sur le règlement • Epreuve pratique, jugement sur vidéos	• Epreuve écrite sur le règlement. • Epreuve pratique jugement sur vidéos
Programme	oui	Oui	oui
Durée/volume	• 7 heures	• 14h (2 x 7h)	• 2 jours et demi
Organisation	Ligues/clubs (3FA)	FFFA	ICU/ECU
Durée/volume renouvellement	• 7 heures	• 14h (2 x 7h)	• 2 jours et demi
Organisation	Ligue/club (3FA)	FFFA	ICU/ECU
Encadrement	Formateurs fédéraux	Responsable des juges France	Formateurs mondiaux ICU
<b>EXAMEN</b>			
Examen	NON	• Epreuve écrite sur le règlement • Epreuve pratique, jugement sur vidéos	• Epreuve écrite sur le règlement • Epreuve pratique, jugement sur vidéos avec un résultat niveau 2
Programme / Contenu	• Présentation et étude des règles et des mécanismes du Cheerleading. • Sensibilisation de la gestion des chutes et des techniques de bases • Mise en situation (jugement sur vidéos).	• Rappel règles et mécanismes de Cheerleading • Gestion d'une équipe d'arbitrage. • Aide à la gestion des situations tendues avec les joueurs et/ou les entraîneurs. • Gestion administrative d'une compétition	• Rappel règles devoirs des arbitres et mécanismes du haut niveau de Cheerleading • Gestion équipe d'arbitrage. • Aide à gestion des situations tendues avec les joueurs et/ou les entraîneurs...).
Validité	Une saison	Une saison	• 1 saison avec obligation de juger 24 h au niveau national et/ou international Elite ou former les juges sur système ICU
Validation	Commission Cheer Jugement	• Responsable des juges 3FA	ICU
Organisation	Ligues (3FA)	Ligues (3FA)	ICU/ECU
Modalité d'obtention	Certifié après avoir assisté à la formation et validé après avoir jugé une fois sur une journée de qualification.	• Validation après avoir jugé sur les qualifications et/ou Finale. • Ecart max. des notes de 3 pts sur la note finale avec la responsable des juges (moy. épreuve écrite et supervisions)	• Résultats de mise en situation évaluée par ICU juge mondial
Fonction/ mission	Juger et représenter de son Club sur les qualifications.	• Diriger une compétition de Cheerleading à tous les postes, chronométrage, juge technique et responsable de table.	• Etre capable de juger Elite et niv. 1 <sup>ère</sup> , niv. national et internat.
<b>COMPETENCES</b>			
Compétences	Juger et représenter son Club, en basic, confirmé ou cheerdance.	Diriger et juger les compétitions en basic, confirmé, Elite et cheerdance	Juger toute rencontre nationale et internationale

<sup>3</sup> \* Non communiqué



## LA PROGRESSION TECHNIQUE FEDERALE

### Les Certificats d'Aptitude

La progression technique fédérale a été conçue dans le but d'organiser de manière cohérente et méthodique l'apprentissage des disciplines fédérales. Les entraîneurs doivent passer des certificats techniques donnant aptitude à coacher en compétition; ce sont les **Certificats d'Aptitude (CA)**.

En football Américain, tout coach des clubs identifié sur les feuilles de match et présent dans la zone d'équipe doit être obligatoirement diplômé soit d'un CQP, IF, EF, DE JEPS ou DES JEPS ou titulaire d'un CA en cours de validité pour la catégorie concernée et cela des benjamins aux seniors. (Voir le tableau des obligations)

#### Définition

Le certificat d'aptitude niveau 1 est LE PREMIER niveau d'entrée en formation d'entraîneur. Il certifie les premières compétences minimales indispensables pour encadrer une équipe en compétition. Le CA 1 permet d'accéder au CA 2 puis au CA 3, voire CA 4 pour le Cheerleading, pré requis obligatoire pour s'engager sur l'évaluation finale de formation pédagogique et obtenir le monitorat fédéral « nouvelle mouture.

#### Validité

Ce CA, valable pendant deux saisons, permet d'encadrer bénévolement

#### Validation

Un certificat officiel est délivré suite à validation de la formation par la DTN.

#### Conditions d'inscription

- Etre licencié(e) pour la saison en cours à la FFFA.

#### Contenu de la formation

La formation est découpée en deux parties : une partie théorique et une partie pratique.

- La partie théorique s'étudie via la plateforme « My Playbook » Elle comprend une collection de vidéos des gestes techniques fondamentaux de la discipline et un QCM<sup>4</sup> en ligne. Pour se présenter à la partie pratique, le QCM en ligne doit être validé. le candidat présente le récépissé attestant de la validation du QCM lors de sa présentation à la partie pratique sur le lieu défini.
- La partie pratique se passe sur le terrain ; il s'agit de l'explication et de la démonstration effective des vidéos. La tenue de sport est exigée.

<sup>4</sup> QCM : questionnaire à choix multiples



Les certificats d'aptitude en football américain

Le CA1 (1<sup>er</sup> niveau)

Certification 1	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3h en FOAD* sur la plateforme</li> <li>• 7h de stage fédéral</li> </ul> <p><small>*FOAD : Formation ouverte à distance</small></p>
<b>Condition d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude des vidéos</li> <li>• Réponse au QCM</li> <li>• Participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Partie théorique : FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vidéos : habiletés transversales de niveau 1</li> <li>• DAFALT</li> <li>• Sécurité du pratiquant</li> </ul> <p><b>Partie pratique : stage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habiletés transversales de niveau 1                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ se déplacer</li> <li>○ plaquer</li> <li>○ bloquer</li> <li>○ contrer un bloque</li> <li>○ attraper</li> <li>○ sécurité de balle</li> <li>○ lancer</li> </ul> </li> </ul>



Le CA2 (2 ème niveau)

Certification 2	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3h en FOAD* sur la plateforme</li> <li>7h de stage fédéral</li> </ul> <p>*FOAD : Formation ouverte à distance</p>
<b>Condition d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude des vidéos</li> <li>Réponse au QCM</li> <li>Participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Partie théorique : FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vidéos : habiletés transversales de niveau 2</li> <li>DAFALT</li> <li>Les fondamentaux par poste</li> <li>S'entraîner à s'entraîner</li> <li>Apprendre la compétition</li> </ul> <p><b>Partie pratique : stage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Habiletés Transversales de niveau 2                             <ul style="list-style-type: none"> <li>cut block</li> <li>contrer un cut block</li> </ul> </li> <li>Les Fondamentaux par poste                             <ul style="list-style-type: none"> <li>quarterback</li> <li>runningback</li> <li>receveur</li> <li>ligne offensive</li> <li>ligne défensive</li> <li>linebacker</li> <li>défensive back</li> </ul> </li> </ul>



Le CA 3 (3ème niveau)

Certification 3	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3h en FOAD* sur la plateforme</li> <li>• 7h de stage fédéral</li> </ul> <p>*FOAD : Formation ouverte à distance</p>
<b>Condition d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude des vidéos</li> <li>• Réponse au QCM</li> <li>• Participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Partie théorique : FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vidéos : techniques « spéciales » équipes</li> <li>• DAFALT</li> </ul> <p><b>Partie pratique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Planification de l'Entrainement                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Principes Offensifs</li> <li>○ Principes Défensifs</li> <li>○ Les Unités Spéciales</li> </ul> </li> </ul>



Les certificats d'aptitude en flag

Le CA1 (1<sup>er</sup> niveau)

Certification 1	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3h en FOAD* sur la plateforme</li> <li>• 7h de stage fédéral</li> </ul> <p>*FOAD : Formation ouverte à distance</p>
<b>Condition d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude des vidéos</li> <li>• Réponse au QCM</li> <li>• Participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Partie théorique : FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vidéo sur les techniques transversales de niveau 1</li> <li>• Le DAFALT</li> <li>• Sécurité du pratiquant                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Traumatologie, secourisme</li> <li>○ Responsabilité de l'animateur</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Partie théorique : stage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Habiletés transversales de niveau 1</li> <li>○ Se déplacer</li> <li>○ Déflager</li> <li>○ Attraper</li> <li>○ Sécurité de balle</li> <li>○ lancer</li> </ul>



Le CA2 (2 ème niveau)

Certification 2	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3h en FOAD* sur la plateforme</li> <li>• 7h de stage fédéral</li> </ul> <p>*FOAD : Formation ouverte à distance</p>
<b>Condition d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lecture des vidéos</li> <li>• réponse au QCM</li> <li>• participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Technique : (2h) FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vidéo sur les techniques spécifiques de niveau 2</li> <li>• Le DAFALT</li> </ul> <p><b>Communication : (2h) FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre à l'écoute des athlètes</li> <li>• Adapter le discours en fonction du public</li> </ul> <p><b>Pédagogie et animation : (6h) STAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseigner les techniques de niveau 2 en toute sécurité</li> <li>• Evaluer la progression des pratiquants</li> <li>• Consignes et corrections</li> </ul>

Le niveau 3 ou CA3

Certification 3	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3h en FOAD* sur la plateforme</li> <li>• 7h de stage fédéral</li> </ul> <p>*FOAD : Formation ouverte à distance</p>
<b>Condition d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lecture des vidéos</li> <li>• réponse au QCM</li> <li>• participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Technique : (2h) FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification et Construction de séance</li> <li>• Le DAFALT</li> </ul> <p><b>Prévention et sensibilisation : (2h) FOAD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire respecter les règles de vie</li> <li>• Instaurer un climat relationnel favorable</li> </ul> <p><b>Pédagogie et animation : (6h) STAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire un système offensif</li> <li>• Construire un système défensif</li> <li>• Evaluer sa conduite pédagogique d'entraîneur</li> </ul>



## Les certificats d'aptitude en cheerleading

Les CA Cheerleading :

- Certificat d'aptitude 1 ou BASIC
- Certificat d'aptitude 2 ou CONFIRMÉ
- Certificat d'aptitude 3 ou ELITE
- Certificat d'aptitude 4 : CHEERDANCE

LE CHEERDANCE

Certification Cheerdance	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 h de stage fédéral</li> </ul>
<b>Conditions d'obtention</b>	<b>Inscription sur la plateforme :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lecture des vidéos</li> <li>• réponse au QCM</li> <li>• participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<b>Technique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles méthodologiques d'enseignement</li> <li>• Techniques du Cheerdancing (éléments techniques imposés, fondamentaux)</li> </ul> <b>Pédagogie et animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'apprentissage moteur : décomposition des éléments, ateliers pédagogiques</li> <li>• Consignes de sécurité d'apprentissage</li> <li>• Consignes et corrections</li> </ul>

Le niveau Basic ou CA1

Certification Basic	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7h de stage fédéral</li> </ul>
<b>Conditions d'obtention</b>	<b>Inscription sur la plateforme :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lecture des vidéos</li> <li>• réponse au QCM</li> <li>• participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<b>Technique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles méthodologiques</li> <li>• Techniques du Cheerleading niveau Basic</li> </ul> <b>Pédagogie et animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'apprentissage moteur : thigh stunts, stunts niveau épaules, transitions niveau Basic, éléments tumbling sans envol, ateliers pédagogiques</li> <li>• Consignes de sécurité d'apprentissage</li> <li>• Consignes et corrections</li> </ul>



Le niveau Confirmé ou CA2

Certification Confirmé	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 h de stage fédéral</li> </ul>
<b>Conditions d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lecture des vidéos</li> <li>• réponse au QCM</li> <li>• participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles méthodologiques d'enseignement</li> <li>• Techniques du Cheerleading niveau Confirmé</li> </ul> <p><b>Pédagogie et animation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'apprentissage moteur: stunts extension, stunts niveau épaules sur une jambe, transitions niveau Confirmé, éléments tumbling avec envol, ateliers pédagogiques</li> <li>• Consignes de sécurité d'apprentissage</li> <li>• Consignes et corrections</li> </ul>

Le niveau Elite ou CA3

Certification Elite	
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7h de stage fédéral</li> </ul>
<b>Condition d'obtention</b>	<p><b>Inscription sur la plateforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lecture des vidéos</li> <li>• réponse au QCM</li> <li>• participation au stage fédéral</li> </ul>
<b>Contenu de formation</b>	<p><b>Technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles méthodologiques d'enseignement</li> <li>• Techniques du Cheerleading niveau Elite</li> </ul> <p><b>Pédagogie et animation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'apprentissage moteur: stunts extension sur une jambe, transitions niveau Elite, éléments tumbling avec rotation, ateliers pédagogiques</li> <li>• Consignes de sécurité d'apprentissage</li> <li>• Consignes et corrections</li> </ul>



## OU SE POSITIONNER SUR LE NOUVEAU FORMAT CHEER

Le fonctionnement et le contenu des formations ayant fortement évolué ces dernières saisons, voici un tableau qui permettra aux entraîneurs ayant déjà suivi une formation fédérale de se positionner sur la formation et sur le championnat.

APPELLATION FORMATION	DATE DES SESSIONS	POSITIONNEMENTS POSSIBLES (sous réserve d'obtention de la formation préalablement suivie)		
<b>N1</b>				
Initiateur Fédéral 1	Avant le 30 Juin 2009 Avignon 2003 - Sannois 2004 -Vendenheim 2004 - Dijon 2005 - Paris INSEP 2007 - Eaubonne 2007 - Wattignies 2008	Formation	Certificat tech. BASIC (recyclage) Certificat tech. DANCE (recyclage)	
		Championnat	BASIC DANCE	
Initiateur Fédéral 1	Du 1er juillet 2009 au 30 Juin 2011 Strasbourg oct. 2009 - Talence déc. 2009 - Voiron oct. 2010 - Talence fév. 2011	Formation	Certificat tech. BASIC (recyclage) Certificat tech. DANCE (recyclage) Certificat tech. CONFIRME (progression)	
		Championnat	BASIC DANCE	
Niveau "Moniteur"	Du 1er Juillet 2011 au 30 Juin 2012 Le Mans oct/déc. 2011 - Lormont avril/mai 2012 - Dossier de VAE	Formation	Certificat tech. BASIC (recyclage) Certificat tech. DANCE (recyclage) Certificat tech. CONFIRME (progression)	
		Championnat	BASIC DANCE	
Niveau "Animateur"	Du 1er Juillet 2012 au 30 Juin 2013 Le Mans oct. 2012 - Paris janv. 2013 - Dossier de VAE	Formation	Certificat tech. BASIC (recyclage) Certificat tech. DANCE (recyclage) Certificat tech. CONFIRME (progression)	Module 1 moniteur
		Championnat	BASIC DANCE	
<b>N2</b>				
Initiateur Fédéral 2	Du 1er Juillet 2011 au 30 Juin 2012 Eaubonne 2007 - Wattignies 2008	Formation	Certificat tech. CONFIRME (recyclage) Certificat tech. DANCE (recyclage)	
		Championnat	BASIC DANCE	
Niveau "Animateur"	Du 1er Juillet 2011 au 30 Juin 2012 Le Mans oct/déc. 2011 - Lormont avril/mai 2012 - Dossier de VAE	Formation	Certificat tech. DANCE (recyclage) Certificat tech. CONFIRME (recyclage) Certificat tech. ELITE (progression)	
		Championnat	BASIC CONFIRME ELITE DANCE	
Niveau "Moniteur"	Du 1er Juillet 2012 au 30 Juin 2013 Le Mans oct. 2012 - Paris janv. 2013 - Dossier de VAE	Formation	Certificat tech. DANCE (recyclage) Certificat tech. CONFIRME (recyclage)	



		Championnat	Certificat tech. ELITE (progression) BASIC CONFIRME ELITE DANCE
<b>N3</b>			
Niveau "Entraîneur"	Du 1er Juillet 2012 au 30 Juin 2013  Dossier de VAE	Formation	Certificat tech. DANCE (recyclage)
		Championnat	Certificat tech. ELITE (recyclage) BASIC CONFIRME ELITE DANCE
<b>N4</b>			
Niveau "Technicien"	Du 1er Juillet 2011 au 30 Juin 2013  Dossier de VAE	Formation	Certificat tech. DANCE (recyclage)
		Championnat	Certificat tech. ELITE (recyclage) BASIC CONFIRME ELITE DANCE